Pôle
SANTÉ AUTONOMIE

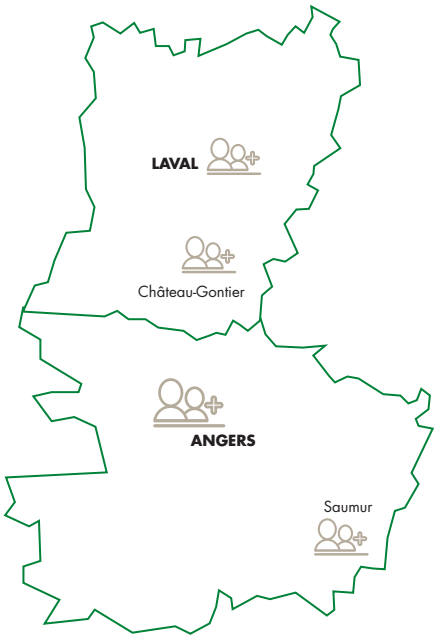

FICHE D'IDENTITÉ 2018

MUTUALITÉ FRANÇAISE ANJOU-MAYENNE

30 Etablissements et services

800 Salariés

AU 01/01/2018

Pour plus d'informations, retrouvez la Mutualité sur : **www.mfam.fr**

FICHE D'IDENTITÉ
PÔLE SANTÉ AUTONOMIE

FAIRE PROGRESSER
LA SANTÉ
ET LE SERVICE
AUX PERSONNES

PÔLE SANTÉ AUTONOMIE

Répondre aux besoins des personnes

Le Pôle Santé Autonomie a pour objectif de proposer **des réponses variées et adaptées aux besoins évolutifs des personnes en perte d'autonomie, à domicile ou en hébergement.**

La diversité et la complémentarité de ses établissements lui permettent de répondre de manière ajustée au besoin, selon le degré de dépendance de la personne.

ARCEAU ANJOU

Une intégration sociale et professionnelle

Le dispositif «Arceau Anjou» favorise **l'intégration sociale et professionnelle des personnes cérébro-lésées,** par un accompagnement à domicile, en hébergement ou au travail.

DÉFICIENCE SENSORIELLE

Des services multiples

La Mutualité Française Anjou-Mayenne a développé **une expertise reconnue dans le champ de la déficience sensorielle**, qu'elle soit auditive ou visuelle, à travers ses services enfants (Institut Montéclair, Centre Charlotte Blouin), ses services adultes/personnes âgées (Services Ainés, Handi Cap Ergo...), et ses centres de soins de suite et de réadaptation en déficience sensorielle.

LE CENTICH

Centre d'Expertise National des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'autonomie

Le centre a pour vocation de soutenir l'accès aux technologies permettant de compenser la perte d'autonomie liée à l'âge ou au handicap : accessibilité des logements, aides techniques ...

PARCOURS DE SOIN

Des solutions adaptées

La Mutualité Française Anjou-Mayenne a peu à peu développé un **parcours de soins permettant de proposer aux personnes âgées les solutions les plus adaptées** Ehpad, Foyer Logement, Square des Ages, Centre de Soins de suite et de réadaptation.

CHARTE QUALITÉ

Des valeurs communes

L'ensemble de ces établissements et services mettent en œuvre la Charte Qualité du Pôle.

Les équipes de professionnels, réunies autour de valeurs communes; s'engagent pour le bien-être de tous en proposant des services adaptés et sans cesse améliorés :

- garantir l'accueil et le respect pour tous,
- favoriser l'autonomie,
- être à l'écoute,
- assurer un accompagnement personnalisé,
- développer et maintenir la vie sociale,
- offrir savoir-faire et savoir-être,
- sensibiliser à la prévention.

MUTUALITÉ FRANÇAISE
ANJOU-MAYENNE
SERVICES DE SOINS ET D'ACCOMPAGNEMENT MUTUALISTES

Membre de vyv care

www.mfam.fr